

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE458

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 19 OCTIES A

A l'alinéa 6, après le mot :

« ouverts »,

insérer les mots :

« à compter de l'ouverture du nouveau compte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.